

# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION!

RAPPORT ANNUEL  
2025



FONDATION DE NICE  
*Patronage Saint-Pierre Actes*

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)

## Édito

- 03 Édito de Marie-Dominique Sallet, Présidente
- 04 - 05 Hommage à Jean-Ozenda
- 06 - 07 Remerciements aux salarié·es et aux partenaires

## Qui sommes-nous ?

- 08 - 09 Plus d'un siècle d'histoire et d'actions au service des plus démunis

## Fonctionnement

- 10 - 11 L'évolution de la fondation en chiffres
- 12 - 13 Services et hébergements

## Réalisations 2025

- 14 - 15 La Fondation en images
- 16 - 17 Réalisations Secteur 1
- 18 - 19 Belles histoires
- 20 - 21 Réalisations Secteur 2
- 22 - 23 Belles histoires
- 24 - 25 Réalisations Secteur 3
- 26 - 27 Belles histoires
- 28 Réalisations Le Siège social
- 29 Réalisations Un Chez-Soi D'abord
- 30 - 31 Belles histoires

## Les faits marquants 2025

- 32 - 33 La Fondation en images
- 34 Accueillir pour mieux grandir
- 35 Entre rejet et compassion des riverains à Nice
- 36 Transition écologique et action sociale
- 37 Optimisation des coûts et recours stratégique contre l'Etat pour anticiper un avenir contraint
- 38 - 39 La Fondation en images
- 40 - 41 Stratégie gagnante pour booster l'accès à l'emploi des allocataires du RSA et la cohésion inter-équipes
- 42 - 43 Capitalisation des savoirs et synergies Européennes
- 44 - 45 Un refuge, une histoire : La Halte de Nuit
- 46 - 47 Expérimentation du mandatement numérique pour l'activation des prestations sociales
- 48 - 49 Modernisation et dématérialisation

## Les perspectives 2026

- 50 - 51 Les perspectives 2026
- 52 - 53 États financiers
- 54 - 55 Conseil d'administration
- 56 Nos principes fondateurs et nos axes stratégiques

## REMERCIEMENTS AUX CONTRIBUTEURS

### Élaboration des contenus

Marie-Dominique Sallet, Présidente  
Caroline Poggi-Maudet, Directrice générale  
Geneviève Dambreville, Assistante de Direction Présidence  
Moufida Bouzazi, Assistante de Direction  
Jean-Luc Doglio, Directeur administratif et financier  
Audrey Bouvillez, Directrice du secteur Accompagnement social et médico-social  
Basile Amelete, Directeur du secteur accès à l'emploi  
Damien Francheteau, Directeur du secteur Enfance - Jeunesse - Familles  
Carole Gardenat, Directrice de l'immobilier

### Graphisme et illustrations

Constance Pascal, Graphiste

### Impression

Imprimerie Massena

# ÉDITO

## Bilan 2025 et perspectives 2026 de la Fondation de Nice

L'année 2025 a été marquée par des évolutions significatives pour la Fondation de Nice.

Nous avons ouvert deux nouveaux établissements destinés à accueillir 66 jeunes filles mineures, certaines enceintes ou avec de jeunes enfants. L'appart T et Lou Nidou ont vu le jour au cœur de Nice. C'est le début d'une belle aventure.

Face à la baisse de certains financements, nous avons dû adapter nos actions, notamment concernant la prévention des expulsions locatives de notre plateforme ULAM et restructurer le service.

Les incertitudes nous obligent à ajuster notre organisation : anticiper, imaginer plusieurs scénarios, adapter nos actions, changer de locaux pour réduire les dépenses, adapter notre parc immobilier aux demandes des tutelles, composer avec notre environnement pour que nos publics soient tolérés. À chaque étape, notre priorité reste la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, cœur de notre mission.

En 2026 nous poursuivrons les changements majeurs au sein de notre siège social, en recrutant de nouveaux directeurs DRH et DAF. Nous lancerons la nouvelle action « un chez soi d'abord jeunes », toujours en collaboration avec l'association Isatis et l'hôpital Sainte Marie.

Nous resterons attentifs aux financements, parfois en baisse, travaillerons sur les risques psychosociaux pour nos salariés et chercherons à retrouver proximité et convivialité afin de renforcer la fierté d'appartenir à la Fondation de Nice.

Face aux multiples pressions, rappelons-nous que nous défendons l'intérêt général et que nous accompagnons des publics souvent délaissés et invisibles. Cela doit nous donner force et enthousiasme pour ne jamais nous résigner et garder notre capacité à nous indigner.



Marie-Dominique Sallet,  
Présidente





**Hommage à Jean-Ozenda, Vice-Président de la Fondation de Nice, qui nous a quittés brutalement le 15 juillet 2025.**

**Aux côtés de Bruno Dubouloz ou Louis-Xavier Michel, son engagement a été infaillible.**

Jean Ozenda est né le 20 avril 1945, à Sospel. En 1962, après un CAP obtenu à Don Bosco, il intègre, en tant que bénéficiaire, le foyer pour jeunes travailleurs « Bel Accord », conçu par Jean Frécon, professeur à l'école Don Bosco. Quelques jeunes sont accueillis sur place, mais la plupart des bénéficiaires sont logés chez l'habitant. C'est un choix stratégique précoce qui constituera un des éléments identitaires de la Fondation De Nice.

En 1966, « Bel Accord » s'arrête, mais l'équipe se retrouve sur un grand terrain situé à Cimiez. Le foyer de « l'Oncle Paul » y est créé, toujours par Jean Frécon. Il comprend 4 vieilles bâtisses, et le but reste le même, accueillir des jeunes travailleurs. Jean Ozenda s'y installe en tant que bénéficiaire. Il y fait la connaissance de Bruno Dubouloz alors tout nouveau salarié. Au fil du temps, le projet évolue, en plus des jeunes travailleurs, sont également accueillis des jeunes issus de la DDASS et le camping « La Guitare » s'ouvre tous les étés. Jean Quentric, un des bénévoles encadrants du camping, finira par rester et intégrer l'association.

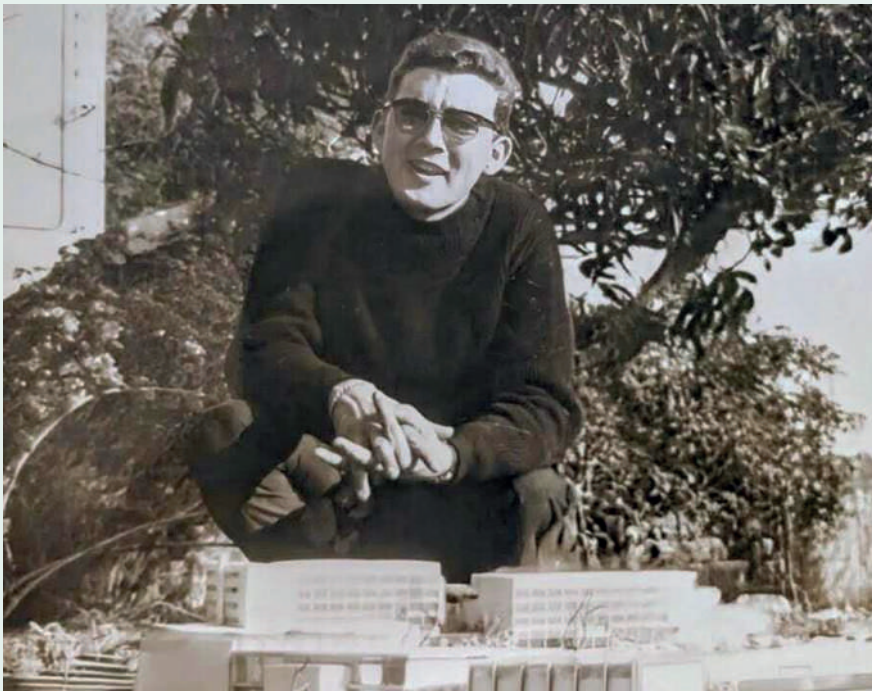
En 1970, Jean Ozenda passe de bénéficiaire à salarié. Il gère toute la partie logistique du foyer, qui ne cesse de s'ouvrir sur l'extérieur et multiplier les projets. Il se retrouve associé au projet de l'Oncle Paul 2. Il fréquente alors Guy Lambelin, architecte de l'ensemble, qui lui apporte un savoir technique sur la conduite des travaux. Malheureusement les moyens manquent, et une seule partie des bâtiments sera construite. A cette époque, les fonds ne proviennent que de dons et de legs, et le projet dépasse les moyens disponibles. Louis-Xavier Michel, alors tout nouveau président de l'association, permet, par son action auprès des pouvoirs publics, de rétablir la situation. Le terrain de Brancolar est alors vendu.

En 1976 Jean Ozenda prend en main la réfection d'un nouveau lieu pour le foyer. Il s'agit de Casa-Vecchia, une villa abandonnée située sur les hauteurs du Port de Nice. La propriété est dans un tel état qu'il faudra un mois de travail au tout nouveau « Multiservices » (futur AAVA) pour dégager les arbres et pénétrer dans la cour. La maison est entièrement refaite, 21 chambres y sont créées, ainsi qu'une cuisine collective et des bureaux. L'association prend alors le nom de ACT.E.S. pour ACTION Educative et Sociale, et ouvre le Centre d'Action Educative (CAE) « La Guitare ». Jean en dirige également les travaux.

En 1981, face à un contexte et des besoins qui évoluent, ACT.E.S. revient à la philosophie entamée dès « Bel Accord ». Jean supervise la transformation de l'internat de Casa-Vecchia en Siège Social. Les bénéficiaires sont désormais logés dans des appartements en ville. Commence alors la période où le parc immobilier de ACT.E.S. prend de l'ampleur, et les rôles se complètent. Louis-Xavier Michel trouve et se porte acquéreur des appartements au nom de l'association, Bruno Dubouloz, devenu Directeur Général, fait remonter les besoins des services, Jean Ozenda prend en charge les travaux de rénovation pour y répondre au mieux. Le service externe ainsi que le service d'orientation seront créés à la rue Gioffredo, et le service de suite à la rue Miralheti.

Jean continuera son action jusqu'à son départ à la retraite en 2005, puis, par la suite en tant qu'administrateur de la désormais Fondation De Nice. Il assumait d'être un ouvrier de l'ombre, portant un combat, s'adressant à chacun de la même manière. Il était sensible aux parcours des bénéficiaires, admiratif des moyens qu'ils trouvent en eux pour se (re)construire. Il disait y être d'autant plus sensible, que lui-même se vivait un peu comme un usager pair avant l'heure.

Ces dernières années, il se battait pour que nous puissions conserver une approche associative. Pour lui, la Fondation s'est construite sur du militantisme, basée sur du bénévolat, pour devenir une association engagée qui s'organise et se professionnalise. Dans le contexte actuel, il voyait d'un mauvais œil le glissement du secteur social vers ce qu'il appelait « le traitement industriel de la pauvreté », dans lequel l'humain s'efface au profit du rendement, des objectifs chiffrés, et où les organisations se font concurrence et se désunissent. Jean, et la Fondation, auront chacun fait partie de la vie de l'autre durant 63 ans.



Monique, son épouse  
Marie et Guillaume, ses enfants  
Mina, sa petite fille



La Fondation remercie l'ensemble des salariés-ées, stagiaires, volontaires service civique, bénévoles, mécénats de compétences pour leur implication en 2025 dans nos missions de solidarité auprès de publics jeunes et adultes en situation de précarité, vulnérables. Cultiver ensemble une vision du monde avec un idéal d'entraide est ce qui nous réunit dans un environnement parfois hostile, avec des moyens souvent limités mais beaucoup d'envie et de créativité.

Faisons confiance à la force de notre collectif pour continuer à offrir de l'espoir aux publics invisibles que nous accompagnons au quotidien avec fierté.

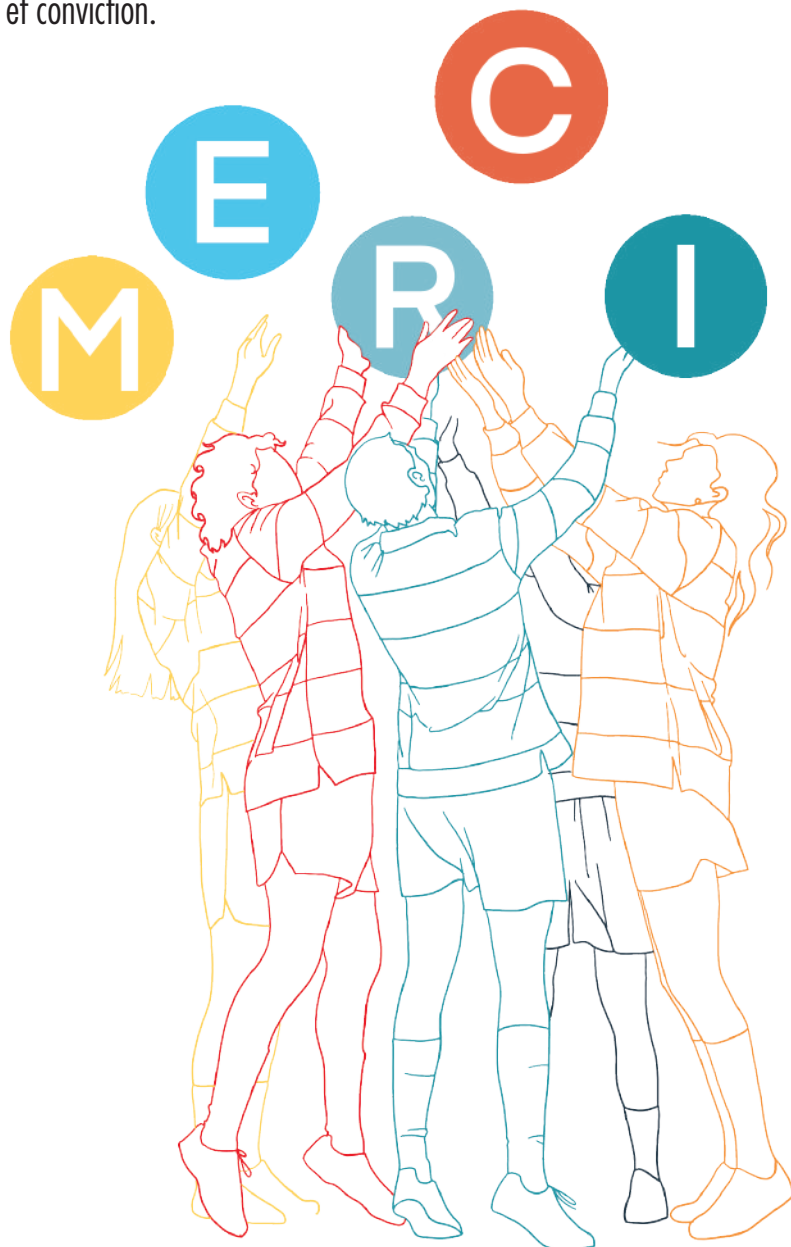
## La Fondation de Nice inscrit son action au cœur d'un réseau d'associations et de fédérations professionnelles

Actif Azur, ADSEA 06, AGIS 06, Agence du Don en Nature (ADN), ALC, Association Mob'in Paca, GCSMS SIAO 06, Association Reconnect, Association régionale des Ressourceries (PACA), Association nationale des Maisons d'enfants à caractère social (ANMECS), Association nationale du développement des épiceries solidaires (ANDES), Association Régionale de Coordination en Addictologie (ARCA Sud Délégitation 06), Banque alimentaire des Alpes-Maritimes, Carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert (CNAEMO), Club égalité, CAF 06, CPAM 06, Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES), Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES Alpes-Maritimes), Coordination nationale des réseaux de microstructures (CNRMS), Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Fédération des acteurs de la solidarité (PACA Corse), Fédération Santé & Habitat, Fédération Addiction, FAGERH, Fédération nationale de administrateurs Ad Hoc (FENA AH), Forum Jorge François, Galice, Groupement national des dirigeants d'associations du secteur éducatif, social et médico-social, Groupement départemental des Directeurs d'Établissements et Service de la Protection de l'Enfance (GDES), Hetis, Inter-secours Nice (ISN), Isatis, Association Paje, La Semeuse, Hargèges, APREH, ADAPEI, AFPJR, PEP 06, La clé solidaire, La main tendue, La Passerelle, La Vape du cœur, Logis Jeunes Provence, Montjoye, Nexem, Nice Bénévolat, Réseau migrants et migrantes / coordination 06, Réseau Parents06 Santé mentale France, Un Chez soi d'abord France, Union régionale des organismes de formation (UROF) Union pour l'entreprise 06, URIOPSS (PACA et Corse) Université Côte d'Azur, France Travail, CIDFF.

## Remerciements financeurs

La Fondation remercie ses financeurs pour leur confiance renouvelée en ce qui concerne nos activités d'utilité sociale et médico-sociale menées au profit des personnes en situation de précarité au premier rang desquels les services de l'Etat (ARS et DDETS), le département des Alpes-Maritimes (Direction de l'insertion et Direction de l'Enfance), le Fonds social Européen, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Nice et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le SPIP des Alpes Maritimes, la CAF.

Nous remercions également tous nos partenaires privés, fournisseurs, donateurs pour leur soutien continu qui nous a permis d'assurer le maintien et le développement de diverses actions de solidarité y compris en situation d'urgence. Nous les assurons de notre engagement au service des plus démunis avec sérieux et conviction.



# QUI SOMMES-NOUS ?

PLUS D'UN SIÈCLE D'HISTOIRE ET D'ACTIONS AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

Appelée Patronage Saint-Pierre à sa création en 1874, puis Association du Patronage Saint-Pierre en 1903 lors de sa déclaration, reconnue d'utilité publique en 1961, elle devient en 2007 Fondation du Patronage Saint-Pierre Actes avant de prendre en 2016 sa dénomination actuelle de Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes.

Au travers de la Fondation se prolonge encore aujourd'hui une part de l'œuvre fondée à Turin en 1848 par Don Bosco en faveur de la jeunesse en difficulté.

En mouvement constant, la Fondation de Nice a toujours eu l'ambition de développer ses actions sur le territoire des Alpes-Maritimes pour mieux répondre aux nouveaux enjeux sociétaux : protection de l'enfance, sans-abrisme, toxicomanie et maladies invalidantes, migrations, développement durable...

## Du Patronage à la Fondation

- **1874** Création du Patronage Saint-Pierre, institution œuvrant à la protection de l'Enfance en danger
- **1903** Création de l'association Patronage Saint-Pierre (PSP)
- **1961** L'association Patronage Saint-Pierre devient ainsi une association socio-éducative laïque reconnue d'utilité publique.
- **1970-75** La seconde Maison de l'Oncle Paul
- **2007** L'association du Patronage Saint-Pierre Actes devient Fondation
- **2014** Label Diversité délivré par l'Afnor
- **2020** Agrément "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

## Aider les plus vulnérables

- **1971** Centre d'Hébergement et de réinsertion sociale
- **1997** Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)
- **2004** Halte de nuit Bruno Dubouloz
- **2006** Appartements de coordination thérapeutique (ACT)
- **2010** Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)  
(le service a démarré en 1997 sous le nom de Centre de soins spécialisés toxicomanie)
- **2011** Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
- **2014** Retour à l'Emploi Progressif et d'Insertion Sociale avec les Entreprises Solidaires (REPRISES)
- **2016** Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (et Service Migrants)
- **2019** Un chez soi d'abord à Nice (GCSMS avec l'association Isatis et l'association hospitalière Isatis)
- **2021** ULAM
- **2022** Centre Provisoire d'Hébergement Radia Habib

# QUI SOMMES-NOUS ?

L'histoire de la Fondation continue à s'écrire dans un refus toujours affirmé de la fatalité de l'exclusion et le partage des valeurs de solidarité et de respect de la dignité incontestable de tout être humain.

## L'emploi d'abord

- **1997** Cap Entreprise
- **2011** Établissement et service de pré-orientation
- **2016** Flash Emploi
- **2016** La Ressourcerie (le service a démarré en 1983 sous le nom de Multiservices AAVA du CHRS)
- **2016** Auto-école sociale (action existante dès les années 90)
- **2018** Dynamique Emploi Sénior
- **2019** Entreprise d'insertion
- **2019** Equipe Mobile Emploi
- **2019** Plateforme emploi
- **2020** Action éco-énergie
- **2021** Objectif Emploi Travailleurs handicapés
- **2022** Premières heures en chantier
- **2025** Propuls'emploi (Appui Intensif Emploi)

## Protéger l'enfance et la jeunesse

- **1977** Ouverture du centre d'action éducative de la Guitare (jeunes adolescents)
- **1993** Maison de l'Enfance de la Trinité
- **1997** PELICAN
- **2004** Aide Educative à Domicile
- **2007** Villa Marie-Ange accueillant des adolescentes
- **2011** Soutien et Accompagnement à la Parentalité
- **2015** Placement à Domicile
- **2015** Lieu Ressources
- **2018** Plateforme de services Jeunes
- **2019** Mineurs non-accompagnés
- **2024** Maison d'enfants à caractère social Les Cerisiers
- **2025** Mise à l'abri Mères-Enfants
- **2025** Accueil Durable et Bénévole

## Agir

- **2015** Solid'Actes, épicerie solidaire
- **2019** Lou Pantai, jardin solidaire
- **2020** Nouveau métier : Travailleur Pair
- **2023** Lou Pantai devient un Tiers-lieu alimentaire et durable (jardin, épicerie solidaire) et s'installe à la Trinité
- **2022 – 2024** Action Ukraine (hébergement et emploi)
- **2025** Mandatement numérique en partenariat avec l'Université Côte d'Azur

Un indicateur est un marqueur.

Il doit nous renseigner sur notre évolution, susciter des analyses.

Il doit être fiable, simple, pertinent et refléter les variations de ce qu'il est censé mesurer. Nous avons défini des indicateurs que nous évaluons au fil des années.

### Que nous disent-ils ?

2025 par rapport à 2024

Logements \_\_\_\_\_

**+1,55%**

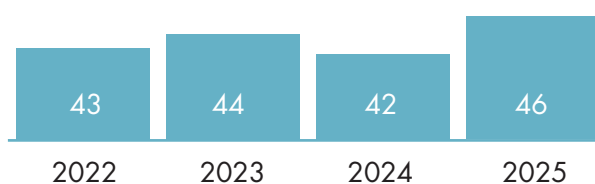
Budget \_\_\_\_\_

**+2,90%**

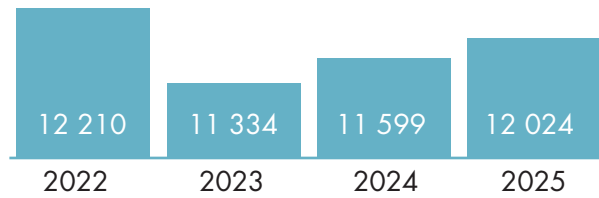
Collaborateur.rices \_\_\_\_\_

**+2,57%**

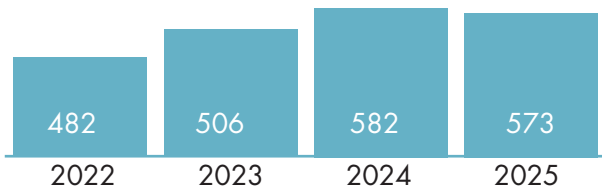
### Nombre de services et établissements



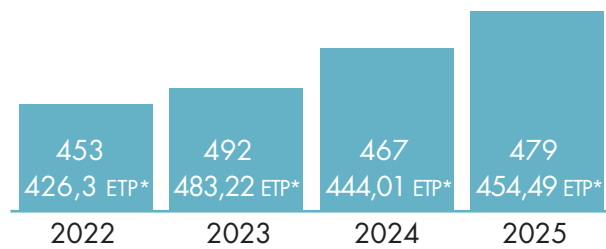
### Nombre de personnes accompagnées



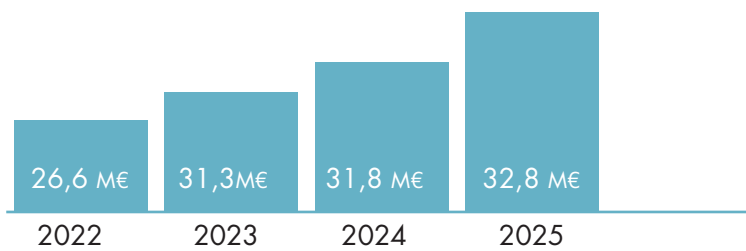
### Nombre de logements



### Nombre de collaborateur-ric-e-s / \*Equivalent temps plein



### Budget



# FONCTIONNEMENT

## SERVICES ET HÉBERGEMENTS

Les services de la Fondation exercent leurs activités sur **28 sites** distincts.

**14 sites** sont propriétés de la Fondation de Nice.

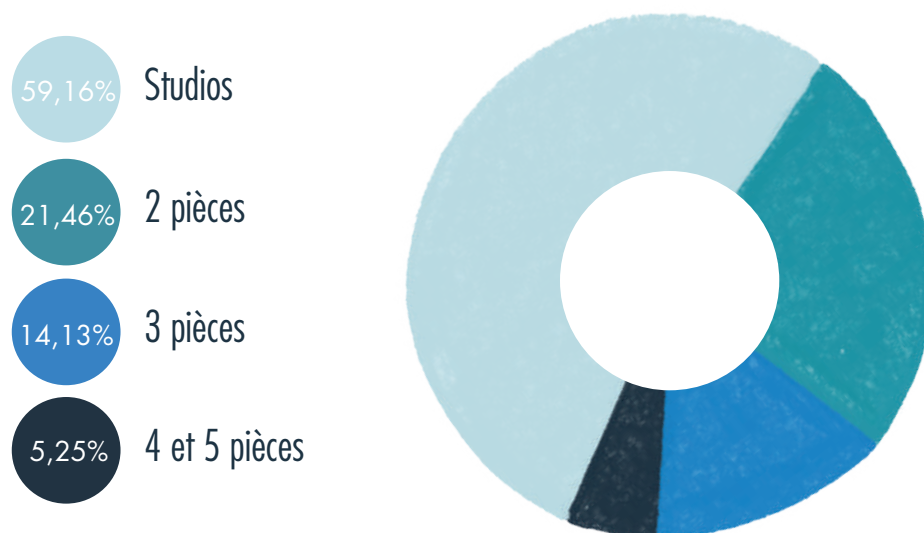
Grâce à sa direction de l'immobilier, fonction support pour la captation et la gestion administrative et technique de son parc immobilier, elle gère **573 logements**, mis à disposition des services au 31 décembre 2025, ce qui lui permet d'héberger des jeunes, des personnes isolées et des familles en situation de vulnérabilité principalement à Nice mais aussi dans le haut et moyen pays.

**395** pour le secteur Accompagnement social et médico-social

**92** pour le secteur Enfance Jeunesse Familles

**86** pour le dispositif Un chez soi d'abord Nice

Parmi ces **573 logements**, la Fondation est propriétaire de **57 logements**.



**136 logements** se répartissent dans **12** communes, notamment du haut et moyen pays destinés aux demandeurs d'asile suivis par le domaine d'activités Asile/Insertion : Tende, Breil-sur-Roya, Sospel, L'Escarène, Drap, Carros, Gattières, Saint-Jeannet, Grasse, Mouans-Sartoux, Puget-Théniers, Vence.

La répartition géographique des hébergements gérés par la Fondation a très largement évolué ces dernières années. De nouvelles communes ont été investies à la suite du développement de l'implantation du domaine d'activité Asile/Insertion dans les vallées.

La ville de Nice représente désormais **73,83%** des hébergements

les communes du moyen et haut-pays **23,73 %**

et les communes littorales **2,44 %**



### Localisation



# RÉALISATIONS 2025



# RÉALISATIONS 2025



### Secteur Accompagnement social et médico-social

Il se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. **395 logements** sur le littoral et dans l'arrière-pays, ont été supports de ces actions de mise à l'abri, d'hébergement, de maintien dans le logement et d'accompagnement social global.



Personnes accompagnées **2 356**

**129** Salarié-e-s

Budget : **13,7 millions d'euros**

#### Les publics accompagnés

- Personnes sans domicile stable
- Personnes cumulant d'importantes difficultés sociales, isolées ou en famille
- Personnes atteintes du VIH, de maladies invalidantes et/ou en situation de handicap
- Usagers de drogues et personnes ayant toutes formes d'addiction
- Personnes en demande d'asile et bénéficiaires de la protection internationale
- Personnes placées sous-main de justice

#### Domaines d'activités stratégiques

##### Asile / Insertion

- Accompagnement, mise à l'abri et hébergement des demandeurs d'asile durant leur procédure
- Accompagnement et hébergement des bénéficiaires de la protection internationale dans leurs démarches d'insertion par l'emploi et le logement

##### Hébergement / Logement

- Mise à l'abri temporaire des personnes sans domicile stable
- Accompagnement et hébergement des personnes en situation de grande vulnérabilité
- Accompagnement des personnes dans l'accès et le maintien dans le logement

##### Santé / Addictions

- Accueil et accompagnement à la réduction des risques pour les personnes en situation d'addiction, à travers des permanences collectives, des rencontres individuelles, des maraudes et une mise en activité
- Accueil, accompagnement social et médical pour les personnes en situation d'addiction s'inscrivant dans une démarche de soin
- Hébergement et accompagnement médico-social de personnes atteintes de maladies dégénératives et invalidantes

##### Lou Pantai

- Tiers Lieu Alimentaire et Durable
- Accueil et mise en activité des personnes dans un jardin et une épicerie solidaires, autour de thématiques liées à la précarité alimentaire et à l'écocitoyenneté

## Santé / Addictions



7 680 Kits distribués

692 Personnes accompagnées par le CAARUD\*

2 246 Maraudes

## Hébergement / Logement



2 828 Visites à domicile

16 290 Nuitées

711 Personnes accompagnées CHRS\*/HDN\*

615 Ménages/situations suivis ULAM\*

## Asile / Insertion



953 Personnes accompagnées

46 Nationalités représentées au sein du public accompagné

18 Communes du département investies dans l'accueil

**CAARUD** : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues

**HDN** : Halte de Nuit

**CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**ULAM** : Unité Logement d'Accompagnement Mobile

# RÉALISATIONS 2025

BELLES HISTOIRES

L'unité logement accompagnement mobile (ULAM) intervient dans une logique d'aller-vers, avec des équipes pluridisciplinaires auprès des ménages mal logés en vue de leur permettre d'accéder ou de se maintenir dans un logement durable. Elle est composée de trois dispositifs en lien avec le logement : des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL), des mesures d'action pour les difficultés locatives (APDL), et le service de prévention des expulsions locatives (SPEL). En 2025, 362 ménages ont été accompagnés.

Décembre  
2024



Constance : âgée de 52 ans, vit seule avec 3 chats dans un T2 du parc privé, pour un loyer de 856 €. Elle décrit l'isolement, un passé familial difficile, des violences conjugales et un ex-employeur fautif condamné par les Prud'hommes à 40 000€ d'indemnités qu'il ne lui verse pas.

Mars à Juin 2025



Son ex concubin, assumait les charges locatives. À son départ, Constance a dû assumer l'ensemble du loyer, les dettes ont commencé à s'accumuler : 16 000€ Constance a été assignée en justice en mai 2025.



Asra et Manon de l'ULAM commencent l'accompagnement social. Elle verbalise sa peur de l'extérieur et a expliqué ne pas être sortie de chez elle depuis plusieurs mois. Inactive depuis quelques années à la suite de problèmes de santé elle perçoit une pension d'invalidité pour un handicap reconnu à 50%.

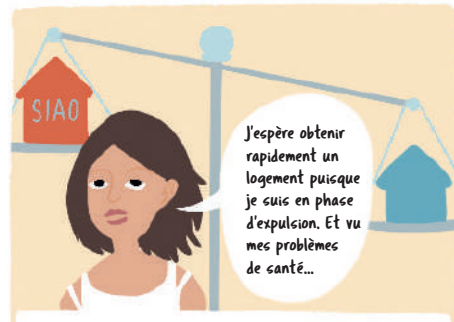
De nombreuses démarches ont été entreprises avec Constance durant 12 mois.



Le dossier MDPH\* a permis à Constance de percevoir l'AAH\*\*, la reconnaissance de son handicap a été revalorisée, cela a augmenté ses ressources. En parallèle, elle a débuté un suivi médical régulier et obtenu des traitements adaptés à ses difficultés.



Nous avons travaillé le budget, ce qui a permis à Constance de reprendre les paiements partiels de son loyer, à hauteur de ses ressources, négocier avec ses créanciers et solder certaines dettes faibles.



Constance, très dynamique, a souhaité rapidement s'investir bénévolement au Tiers lieu alimentaire et durable. Du fait de son investissement et de son sérieux un contrat aidé lui a été proposé à la Ressourcerie.



Des démarches complémentaires ont été effectuées : bailleur, Trésor public, banque, huissier et avocats... Constance s'est progressivement rétablie, elle est en meilleure santé, aussi bien physiquement que moralement.

## DE LA PEUR À L'ESPOIR, OÙ COMMENT REBÂTIR SA VIE

Et aujourd'hui je vais beaucoup mieux, j'ai repris 12 kg donc je tiens bien debout. J'ai plus peur du vent et de me faire emporter avec un petit coup de vent. Je me sens plus forte.



Constance bénéficie actuellement d'un suivi médical régulier et adapté, qui a nettement amélioré son état de santé et son quotidien.



Sa situation financière s'est considérablement améliorée, puisque ses dettes ont été effacées et que ses ressources ont augmenté.



J'aimerais évoluer professionnellement, pourquoi pas me donner les moyens de devenir responsable peintre !



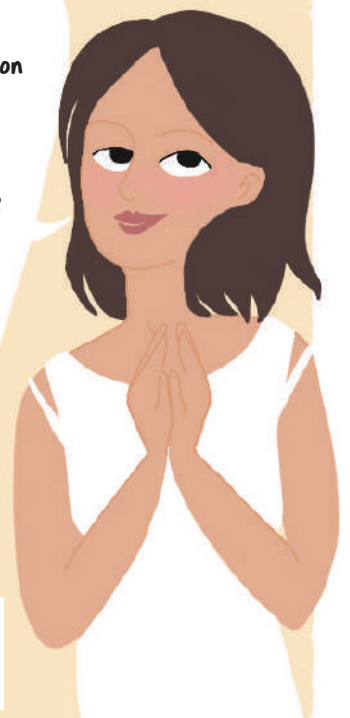
Constance continue de payer régulièrement son loyer, malgré la procédure d'expulsion en cours. La préfecture est informée de sa situation. Elle est bénévole au jardin Lou Pantai. Elle a signé un contrat de travail AAVA\*\*\* à la ressource de la Fondation, elle est force de propositions et se situe parmi les personnes référentes du service. Elle souhaite évoluer sur un poste de responsable peintre en rénovation d'objets.



En fin d'accompagnement ASLL, Constance dit avoir retrouvé le plaisir de sortir, de rencontrer du monde, de travailler et de se sentir utile. Elle est reconnue prioritaire pour l'obtention d'un logement social. Cela est en bonne voie.

J'étais éteinte et cette Fondation de Nice m'a redonné la joie et le bonheur d'exister. elle a fait de moi une personne joyeuse. En fait, elle m'a permis de juste être moi-même.

Voilà, donc un grand MERCI.



MDPH\* : Maison Départementale des Personnes Handicapées  
AAH\*\* : Allocation Adulte Handicapé  
AAVA\*\*\* : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

### Secteur Accès à l'emploi

Il repose sur le principe de « **l'emploi d'abord, pour tous et sans condition** », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.



Personnes accompagnées **7801**

**149** Salarié·e·s (dont **20** CDDI)

Budget : **7,9 million d'euros**

### Les publics accompagnés

- Allocataires du RSA
- Jeunes majeur·e·s
- Chercheurs d'emploi éligibles à l'insertion par l'activité économique
- Publics accompagnés au CHRS
- Ménages en situation ou risque de précarité énergétique
- Personnes sans domicile stable
- Les demandeurs d'emploi longue durée de la vallée de la Roya
- Personnes en situation de handicap

### Domaines d'activités stratégiques

#### Inclusion par l'activité économique :

- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (Atelier d'Adaptation à la Vie Active, Chantier d'Insertion, Entreprise d'Insertion, Premières Heures en Chantier)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (Projet Coach Emploi)
- Favoriser la mobilité inclusive et solidaire grâce à notre Auto-École Sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (Éco-Énergie)

#### Accompagnement vers l'emploi

- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA et demandeurs d'emploi longue durée (Flash Emploi, Propuls' Emploi, Dynamique Emploi Séniors, Plateforme Emploi)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Établissement et Service de Pré-Orientation)

#### Relation entreprises :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap Entreprise, Objectif Emploi Travailleurs Handicapés, Plateforme Emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri (Equipe Mobile Emploi)

## Inclusion par l'activité économique

870 personnes accompagnées

103 inscriptions à la formation permis B à l'Auto-École Sociale

40 permis de conduire obtenus

34 personnes ont bénéficié de la mise à disposition de véhicules pour reprendre un emploi,

640 personnes accompagnées (292 ménages) pour améliorer leur situation énergétique et leur confort dans le logement par l'équipe Eco-Energie



## Accompagnement vers l'emploi

4 691 personnes accompagnées

3 471 à Flash Emploi 736 à Propul's Emploi

399 Dynamique Empoi Séniors 85 ESPO\*



## Relation entreprises

2 240 Accompagnements

224 Collaborations entreprises

291 Sorties en reprise d'activité



\*ESPO : Établissement et Service de Pré-Orientaton

# RÉALISATIONS 2025

BELLES HISTOIRES

L'Établissement et service de pré-orientation (ESPO) est un établissement médico-social qui accompagne des personnes en situation de handicap dans l'élaboration d'un projet professionnel personnalisé. L'ESPO gère 24 places en continu.

La durée du suivi est adaptée aux besoins de chaque personne.

Une équipe pluridisciplinaire (psychologue, moniteurs d'atelier, conseiller en orientation professionnelle, ergothérapeute, médecin...) accompagne le processus de réflexion et de choix professionnel et réalise un bilan dynamique incluant évaluation d'aptitudes, de capacités et mise en situation professionnelle.

Septembre 2024

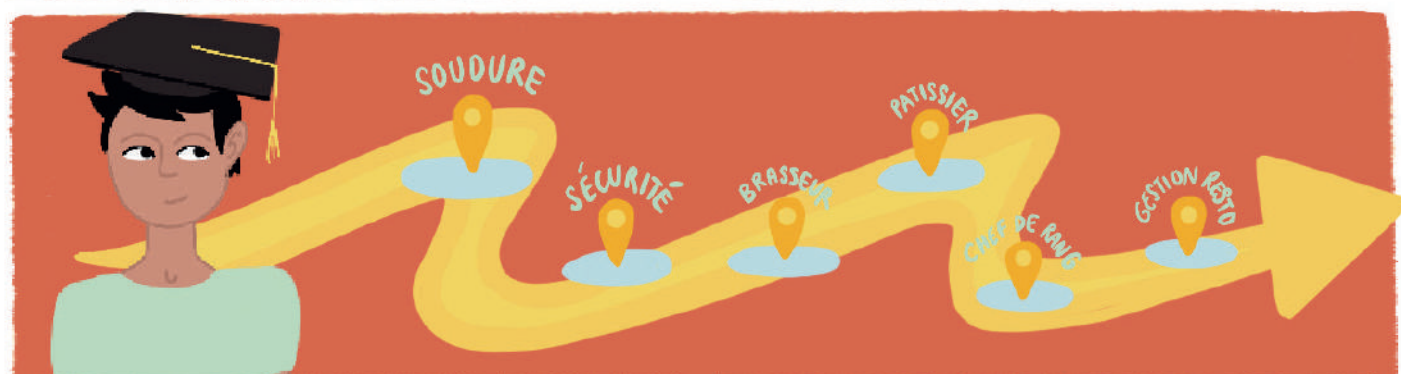


Martin se présente à l'ESPO avec une notification. Il est salarié en arrêt maladie depuis 1 an et ne peut plus exercer son métier dans la restauration.

Mars 2025



Licencié pour inaptitude, Martin intègre l'ESPO avec l'idée de s'orienter vers le métier de web designer ou la conduite de drone.

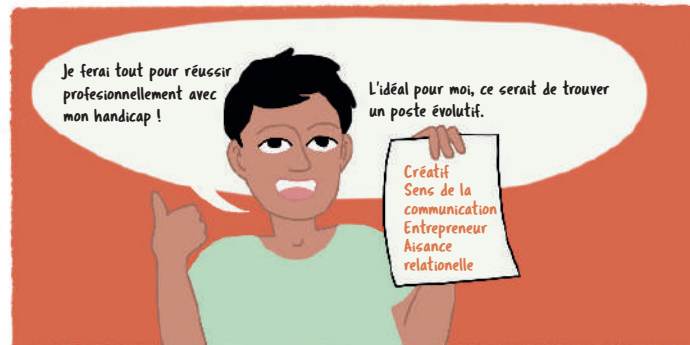


Martin a un bac et souhaite acquérir un bac+2. Il a un parcours atypique et diversifié, en soudure, sécurité, mais aussi brasseur, pâtissier et chef de rang, des métiers exercés en Europe.

Gérant de ses restaurants, Martin revient en France avec sa famille en 2022 suite à une crise économique en Italie. Il retrouve un emploi de chef cuisinier, qu'il ne peut donc plus exercer à ce jour.



Malgré ses problèmes de santé et le maintien de ses soins, il se montre très persévérant et investi dans son accompagnement à l'ESPO.



Il a une grande capacité d'adaptation et des potentialités relevées lors des tests psychotechniques. Il a un fort sens créatif et commercial, un sens entrepreneurial : la réussite professionnelle est importante pour lui et il souhaite un poste évolutif.



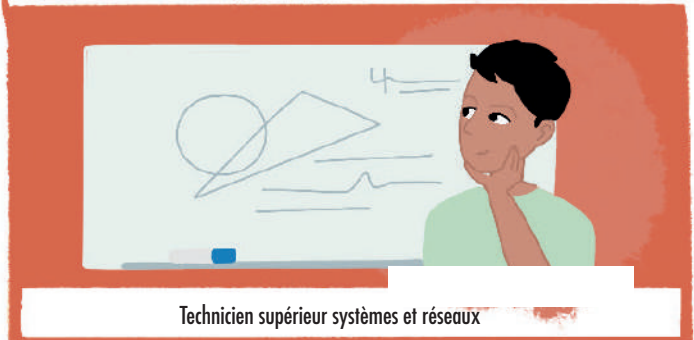
Suite aux ateliers et entretiens d'orientation professionnelle, Martin investigate et réalise 3 enquêtes métier :



Développeur web et web mobile



Vendeur produit de luxe



Technicien supérieur systèmes et réseaux



Suite à cela, il choisit de s'essayer à deux projets par des stages et mises en situation en atelier : vendeur produits de luxe et concepteur designer web. La prise en compte des contre-indications médicales est discutée avec le médecin et l'ergonome.

Les mises en situation en atelier valident les aptitudes et potentialités de Martin pour exercer ces métiers.

Il trouve un stage dans la vente de produits de luxe à l'aéroport : les retours sont excellents.

Martin est reconnu pour ses qualités relationnelles et commerciales.

Il a un très bon contact avec les clients et s'est très bien intégré avec les équipes.

Suite à cela, Martin signera un CDI en tant que vendeur en produits de luxe.

Il a été accompagné à l'ESPO de mars 2025 à juillet 2025 soit 330 heures effectuées.

Ce stage a été déterminant pour moi, il m'a aidé à trouver ma voie. J'ai maintenant un CDI dans la vente de produits de luxe. Je peux m'épanouir professionnellement !



### Secteur Enfance - Jeunesse - Familles

Il rassemble des maisons d'enfants à caractère social, des services en milieu ouvert dans le champ de la protection de l'enfance et compte **92 logements**. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance, ainsi qu'aux jeunes adultes en situation de précarité et leurs familles.



**1 867** Mineur.e.s, Majeur.e.s accompagné.e.s



**158** Salarié.e.s



Budget : **11,2 millions d'euros**

### Les publics accompagnés

- Mineur.e.s et jeunes majeur.e.s placée.s au titre de la protection de l'enfance
- Mineur.e.s victimes représenté.e.s dans les procédures judiciaires
- Mineur.e.s non accompagné.e.s avec ou sans enfant
- Jeunes en errance
- Familles
- Parents incarcérés

### Domaines d'activités stratégiques

#### Enfance

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre  
*Maison de l'Enfance de la Trinité (M.E.C.S.\*) : internat mixte de 20 places pour les enfants âgés de 3 à 10 ans*  
*Les Cerisiers (M.E.C.S.\*) : 18 enfants de 10 à 14 ans*
- Apporter un soutien matériel et éducatif à domicile aux enfants et à leurs familles (Placement à domicile)
- Lutter contre le décrochage scolaire (Lieu Ressources)

#### Jeunesse

- Assurer la mise à l'abri ainsi qu'un accompagnement au logement, à l'emploi, à la santé et à la citoyenneté de jeunes de 18 à 25 ans, en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de services jeunes)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés (Service MNA)
- Héberger, accompagner des adolescent.e.s avec ou sans enfants et des jeunes majeur.e.s en vue de l'acquisition de leur autonomie de futur adulte responsable et citoyen (Appar't et Lou Nidou)  
*La Guitare et la Villa Marie-Ange : 2 M.E.C.S.\* accueillant des adolescent.e.s et jeunes majeur.e.s, et 15 appartements dans le diffus*

#### Service de milieu ouvert

- Apporter un soutien matériel et éducatif à domicile aux enfants et à leurs familles (Aide Educative à Domicile)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (Service Pélican d'administrateurs ad hoc)

\* Maison d'enfants à caractère social.

## Enfance



**750** Visites à domicile  
**113** Enfants accompagné.e.s  
**42** Audiences au tribunal

## Jeunesse



**2 840** Visites à domicile  
**273** Jeunes accompagné.e.s

dont 14 jeunes mères et 14 enfants de moins de trois ans

**76** Jeunes sorti.e.s du dispositif en emploi et/ou formation

**84** Jeunes sorti.e.s relogé.e.s

## Milieu ouvert



**793** Visites à domicile  
**1 825** Enfants accompagné.e.s  
**198** Audiences au tribunal  
**112** Parents incarcérés accompagnés  
**164** Parloirs médiatisés

# RÉALISATIONS

BELLES HISTOIRES

La Plateforme de Services Jeunes (PFJ) accueille des jeunes de 16 à 25 ans se heurtant à des difficultés d'insertion professionnelle, sociale et d'accès à un logement. Il peut s'agir pour certains, de personnes dites « NEET » (Not in Employment, Education or Training) et/ou Sans Domicile Stable. Le service propose un accompagnement, avec ou sans hébergement, global et individualisé. Il vise à une insertion durable par l'accès à une formation, un emploi, un logement, aux soins, à la citoyenneté. Il s'appuie sur l'idée qu'il est nécessaire de décloisonner les problématiques (éducatives, sociales, professionnelles...) rencontrées, mais également l'offre d'accompagnement qui en découle tout en favorisant le pouvoir d'agir de la personne. En 2025, 47 jeunes ont été accueillis par ce service.

Avril 2023



Bonjour, je cherche un bon travail, même si je parle bien le français, je n'ai pas été scolarisée et ça, ça ne m'aide pas...

Alhia arrive en France à l'âge de 20 ans suite à un exil traumatisant. Elle fait preuve d'une grande détermination pour s'en sortir.

Mai 2023



Après un premier refus de l'OFPR, elle est hébergée en co-location à Tende par le HUDA\* de la Fondation.

Décembre 2023



Enchantée, je suis Alhia, ta nouvelle co-locataire !

Elle se lie d'amitié avec Coco, sa co-locataire, qui devient un soutien précieux pour la suite de son parcours. Elle obtient la protection subsidiaire et devient réfugiée.

À Tende les opportunités professionnelles sont assez limitées, j'aimerais beaucoup m'installer à Nice...



Désireuse de travailler dès l'obtention de son statut de réfugiée, Alhia réalise un stage non rémunéré dans un restaurant de Tende. Elle exprime le souhait de rejoindre Nice.



En juin 2024, elle intègre la Plateforme de Services Jeunes de la Fondation et signe un contrat d'accompagnement et d'hébergement.

Octobre 2024



Prête pour construire notre avenir à Nice ?

Dès son arrivée à Nice, les démarches administratives s'accélèrent. En octobre 2024, Alhia et Coco emménagent ensemble en studio. Toutes deux hébergées par la Plateforme de Services Jeunes, elles mutualisent leurs efforts pour construire leur avenir à Nice.

# LE POUVOIR D'AGIR COMME MOTEUR D'INSERTION

31 janvier 2025

Je progresse en lecture et en écriture...

CAP ENTREPRISES

Alhia prend des cours de Français avec l'OFII\*\* et réalise des progrès significatifs ce qui nous permet de l'orienter vers CAP Entreprises.

Après une immersion au CFA Hôtellerie&Commerce Conseil, elle choisit finalement de se réorienter vers les métiers de la propreté. Elle intègre la formation de Skola, dont elle sort certifiée.

Mars 2025

Dès mi-mars 2025, elle signe un CDI de 28 heures par semaine, puis une nouvelle voie s'offre à elle...

Octobre 2025

matériel spécifique adapté aux différents sols & surfaces.

Alhia choisit la voie de l'alternance. Elle rejoint AGB Services pour un an, en tant qu'agente machiniste (entretien courant des locaux réalisé à l'aide de matériels spécifiques (monobrosse, autolaveuse).

Décembre 2025

Sur le plan administratif, les démarches pour l'obtention de son titre de séjour sont en cours. Une orientation vers le CHRS est décidée.

Février 2026

Je me prépare activement pour passer mon permis de conduire, indispensable à ma mobilité professionnelle!

En février 2026, via la plateforme SIAO, elle intègre le centre d'hébergement qui l'accompagne vers un logement pérenne. Aujourd'hui Alhia est tournée vers l'avenir.

\*\*OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Le Siège social met en œuvre la politique de la Fondation et les orientations stratégiques telles que définies par le Conseil d'Administration.

Il regroupe les fonctions supports qui assistent les services dans leurs actes de gestion quotidiens et s'assurent du respect des procédures en vigueur tout en assurant une veille réglementaire.

## Ressources humaines

Chiffres au 31/12/2025

479 salarié.e.s / 454,49 ETP répartis sur 65 métiers

74 CDI signés

526 contrats réalisés

Moyenne d'âge : 44,50 ans

7,7 % de travailleurs en situation de handicap

96/100 Index de l'égalité professionnelle Femmes - Hommes

## Direction immobilière

Chiffres au 31/12/2025

573 logements, 57 propriétés

Sur ces 573 logements : 67 logements ADOMA

Total logements hors ADOMA : 523

56 résiliations

38 prises à bail

224 états des lieux entrants et sortants internes

## Le Mécénat 2025

Dons Financiers : 7 340,80 €

Dons en nature : 32 252,80 €

Mécénat de compétence : 130 198,23 € ( 4 missions "coup de pouce" et 2 missions longues)

## La Direction administrative et financière

Chiffres au 31/12/2025

### Missions comptables et financières

32,8 M€ de budget géré pour 13 ESSMS, 1 CPOM, 33 services ou actions subventionnées soit 62 sections analytiques gérées pour assurer l'étanchéité financière

Dématérialisation ZEENDOC :

5 146 factures soit 10 330 documents traités

3 692 notes de frais

### Organisation des moyens des équipes

355 lignes de téléphones mobiles

240 cartes Mooncard mises à disposition des travailleurs sociaux et des jeunes mineur.e.s non accompagné.e.s qui représentent 24 932 transactions

Paiement mensuel de 490 loyers et autant de références de livraison d'énergie pour les appartements mis à la disposition des personnes accompagnées

Gestion administrative du parc automobile : 100 véhicules

### Support informatique

506 tickets d'interventions

505 ordinateurs en service

### Un Chez Soi D'abord s'étend aux jeunes

Le dispositif Un Chez Soi D'abord créé en 2019 sous la forme d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale entre Isatis, l'Association Hospitalière Sainte-Marie et la Fondation de Nice, pour loger et accompagner 100 adultes cumulant errance et troubles psychiques sévères, étend son périmètre en 2025.

En effet, suite à la pérennisation de l'expérimentation nationale au profit des jeunes, 20 places supplémentaires sont créées à Nice pour un public âgé de 18 à 22 ans.

L'ARS et la DDETS viendront financer ce déploiement progressif en 2026 autour d'un accompagnement plus intensif, limité à 3 ans renouvelables. Les logements sont répartis à Nice et sur les communes limitrophes, parfois en colocation.

2025 aura également été l'année de la fin de l'expérience de la coordination collaborative. Un poste de coordinateur a été recréé pour accompagner en proximité le pilotage de l'équipe et garantir le modèle basé sur la multiréférence, les principes du rétablissement.

La coordinatrice recrutée en juillet 2025 aura notamment préparé avec succès l'évaluation externe qui s'est déroulée au dernier trimestre.

Le comité de pilotage national de la DIHAL en mars 2026 confirme que 80 % des personnes logées dans les 50 sites du dispositif Un Chez Soi en France sont stabilisées. Une nouvelle plaquette présentant l'impact de cette approche et les coûts évités sera bientôt disponible en 2026.



86 Logements  
99 Personnes accompagnées  
19 Personnes sorties du dispositif  
soit 19% de taux de mouvement



# RÉALISATIONS 2025

BELLES HISTOIRES

L'association Isatis, l'association hospitalière Sainte-Marie et la Fondation de Nice ont créé en 2019 un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) qui met en place le dispositif Un Chez Soi D'abord à Nice. L'accès direct au logement sans condition de traitement pour des personnes en errance prolongée et présentant des troubles psychiques constitue le point de départ d'un accompagnement intensif, global et pluridisciplinaire basé sur l'aller-vers et la multi-référence. L'objectif visé est de rendre les personnes actrices de leur rétablissement.

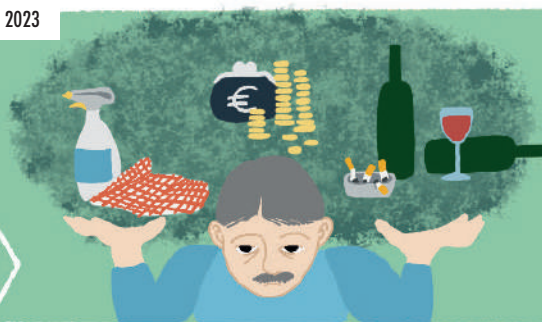
En 2025, 99 personnes ont été accompagnées.

Octobre 2021



Arthur est âgé de 66 ans. Il a intégré le Un Chez Soi D'abord en 2021. La vie autonome en appartement, après de nombreuses années passées en institution et en errance, apparaît comme une délivrance mais le confronte aussi à de nouveaux défis...

2022 à 2023



Entretien du logement, gestion du budget, maîtrise de ses consommations, lutte contre l'isolement... etc deviennent autant d'enjeux qui nécessitent un accompagnement spécifique de la part de l'équipe pluridisciplinaire. Malgré les nombreux étayages mis en place (infirmiers, aide à domicile... etc.) les difficultés rencontrées par Arthur semblent devenir de plus en plus pesantes.



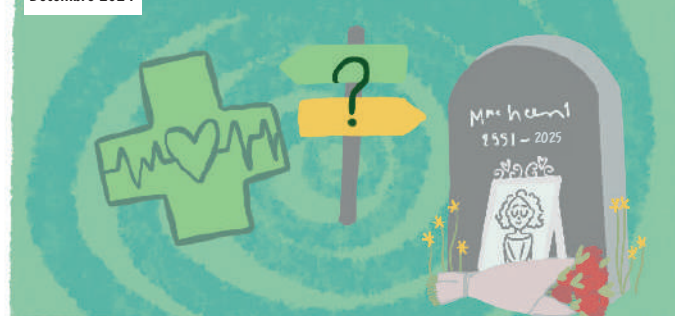
Les relations familiales se dégradent, ce qui le plonge dans un repli sur lui-même. Cette solitude le confronte à un vécu d'angoisse massif qui est, en partie, à l'origine de la majoration des consommations d'alcool et de cigarettes. Il s'entoure de personnes qui l'enferment dans ce marasme quotidien dont il peine à sortir malgré les diverses propositions qui lui sont faites par l'équipe pluridisciplinaire.

Octobre 2024



Arthur perd sa motivation à se mobiliser d'une manière générale, ses dépenses ne sont plus gérées et les fins de mois deviennent difficiles, son électricité est coupée.

Décembre 2024



Cette spirale l'amène à se mettre particulièrement en danger au plan de sa santé, d'une manière globale. Son état psychique et somatique se dégradent tellement qu'une orientation en établissement est envisagée. Dans ce contexte compliqué, Arthur essuie la perte de sa mère dont il était proche.



Il lui fait cependant la promesse d'arrêter ses consommations d'alcool et de ne plus se mettre en danger. Nous soutenons Arthur autour de cette nouvelle épreuve.

Janvier 2025

On va te soutenir dans tes efforts !  
La famille c'est fait pour ça.



Cet évènement initie une nouvelle dynamique familiale, les liens se renforcent. Arthur se découvre des ressources qu'il ne soupçonnait pas jusqu'à présent et qui se nourrissent à la fois de son engagement vis-à-vis de sa mère mais aussi de liens fraternels soutenant.



Très rapidement, le projet de Arthur s'articule autour de son désir de rénover son appartement mais aussi de se restaurer physiquement et psychologiquement. Son frère l'aide à repeindre les murs, sa sœur change l'intégralité de son mobilier.

Tous ces changements positifs et ces efforts me donnent la motivation de refaire ma garde-robe, je vais prendre soin de moi maintenant !



Arthur se sent revalorisé par l'image positive qu'il renvoie aux autres. Il commence à prendre soin de son apparence, et de sa santé. Il arrête délibérément ses consommations d'alcool, modère grandement son tabagisme, ce qui lui permet de reprendre le contrôle sur ses dépenses et de régulariser ses dettes.

Décembre 2025

Joyeux Noël papa !



Il gagne confiance dans les relations qu'il entretient aux autres, il accepte notamment de participer à une action collective organisée par le Un Chez Soi D'abord, et ainsi de rompre son isolement, alors que cela n'était absolument pas envisageable auparavant. Il renoue avec ses enfants qu'il voit désormais régulièrement et avec qui il passe les fêtes de fin d'année, pour son plus grand bonheur.

J'ai tenu bon.  
Les efforts en valaient la peine !  
Je suis fier de moi, grâce à cet accompagnement j'ai repris le contrôle de ma vie.



Cela lui permet de se restaurer dans sa parentalité et de reprendre confiance dans son rôle de père. À ce jour, Arthur poursuit ses projets en s'appuyant sur cette dynamique vertueuse. Il expérimente depuis plusieurs semaines le sevrage tabagique.

# LES FAITS MARQUANTS 2025



# LES FAITS MARQUANTS 2025



## Accueillir pour mieux grandir : 66 jeunes filles, 66 parcours vers l'autonomie

Au printemps 2025, la Direction de l'Enfance du Département des Alpes-Maritimes lançait un appel à projets pour l'accueil en diffus de 66 jeunes filles, âgées de 15 à 18 ans, MNA\* ou non, pouvant être enceintes, avec ou sans enfant de moins de 3 ans.

Le Département mettait à disposition de ce projet des appartements situés dans deux immeubles lui appartenant au centre-ville de Nice.

La proposition formulée par la Fondation a été retenue et nous avons démarré ce nouvel accompagnement en octobre 2025, en constituant de nouvelles équipes et en réorganisant par la même occasion le Domaine d'Activités Jeunesse par la création d'un service mères-enfants (Lou Nidou) et un service diffus pour accompagner les jeunes en appartements (l'Appar'T).

Nous remercions le Département pour sa confiance nous permettant de structurer l'accueil de jeunes enfants, accroître le travail sur la parentalité ainsi que l'accompagnement vers l'autonomie de ces jeunes femmes dont certaines sont ou seront déjà mères alors qu'elles sont encore adolescentes.

De nouveaux métiers, ayant fait leur apparition en 2023 dans la Fondation avec l'ouverture à titre expérimental de l'accompagnement de jeunes mères MNA\* avec leurs bébés et l'accueil d'enfants placés à partir de 3 ans, sont renforcés : auxiliaire puéricultrice, éducatrice jeune enfant.

Félicitations au Secteur Jeunesse-Enfance-Familles qui s'agrandit et s'étoffe !

Réparer, protéger et donner espoir seront les bases de cet enthousiasmant projet pour conduire ces jeunes filles vers une orientation professionnelle choisie, gage d'autonomie, favoriser leur épanouissement et celle de leur enfant au vu de leur parcours souvent traumatique et jalonné de violences.

\*MNA : ce statut concerne un enfant étranger, présent sur le territoire français, sans être accompagné d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal.

 DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



## Entre rejet et compassion des riverains à Nice : les défis sociaux de l'accompagnement des plus vulnérables en zone urbaine

En 2025, nous avons eu à gérer des tensions sociales avec des riverains au Port de Nice en lien avec l'activité de la Halte de Nuit. La fermeture de la rue Tiranty en raison de la présence d'usagers de drogue en situation d'errance a également illustré les difficultés d'acceptation des grands précaires dans l'espace urbain. Les autorités sont souvent tiraillées entre l'obligation de porter assistance et les revendications de collectifs d'habitants excédés.

Et pourtant, il nous faut bien vivre tous ensemble dans le même environnement.

Comment concilier solidarité collective et montée des individualismes dans l'espace public ?

La tranquillité des riverains est une aspiration légitime. La libre circulation de personnes en grande précarité qui n'ont souvent que leur liberté d'aller et venir, en est une autre.

Les raccourcis, les représentations négatives sont souvent prompts à stigmatiser les « sans abris », certes pour certains fortement alcoolisés, mais dans un état de dénuement extrême le plus souvent. Peu créent des troubles à l'ordre public. Ils composent une partie de la population locale à qui la Fondation et d'autres acteurs de l'urgence sociale proposent un soutien. Mise à l'abri, réduction des risques, accompagnement digne vers une prise en charge plus adaptée, il existe des solutions au cas par cas même si le constat est une augmentation de la précarité sans porte de sortie véritable.

La polarisation de la société, la montée des discriminations, les intolérances, sont des obstacles à l'exercice de nos missions. Nous les dépassons par le dialogue, la rencontre, l'engagement sans faille de nos professionnels expérimentés, la responsabilisation des personnes accompagnées qui doivent également plus tenir compte des règles de vie en société, la mise en lumière de belles histoires de rétablissement.

Le rejet de ces populations est un élément de contexte que nous prenons en compte, et cela entretient motivation à donner une place sociale à ces invisibles. Elle demeure intacte et s'inscrit pour toujours dans les valeurs originelles de notre Fondation.

Refuser la fatalité de l'exclusion.



## Transition écologique et action sociale : notre premier bilan carbone et ses enseignements

La Fondation a réalisé son 1er bilan carbone en 2025, accompagnée par une stagiaire en Master 2 Communication éco-citoyenne, patrimoine et développement durable de l'Université Côte d'Azur.

L'objectif : mesurer pour ensuite diminuer notre impact carbone par des pratiques plus éco-responsables, renforcer notre attractivité auprès des jeunes générations par une démarche volontaire, répondre aux obligations réglementaires et améliorer les conditions de vie des plus modestes.

### Que dit notre bilan carbone établi sur des données de l'année 2024 :

- Le premier poste d'émission de gaz à effet de serre de la Fondation est à 43 % constitué par les déplacements, ce fut un étonnement.
- Il est suivi par la consommation d'énergie dans les hébergements par les bénéficiaires.

Forts de ces données, nous avons constitué au début de l'été, un comité de pilotage de la transition écologique, composé de salariés de chaque secteur et du siège social.

Il se réunit mensuellement avec plusieurs objectifs :

1. En 2025, analyser finement les résultats issus du bilan carbone, définir les priorités d'intervention (envoi de questionnaires aux salariés sur leurs habitudes de déplacement...)
2. En 2026, sensibiliser les salariés à ces priorités : formation au 1er trimestre 2026 des membres du comité de pilotage et des deux futurs animateurs des ateliers (Jean-Marc Maudet et Géraldine Cardona, respectivement chargés de projet du jardin et de l'épicerie solidaire) par l'organisme de formation 2 Tonnes, organiser à partir du printemps 2026 des sessions d'atelier de sensibilisation auprès de tous les salariés.
3. Suivre le retour d'expérience des salariés suite à leur participation et analyser les propositions formulées par les équipes lors des ateliers.
4. Actualiser le bilan carbone en 2025.

#### COMPOSITION DU COPIL :

Audrey Bouvillez, Directrice du secteur accompagnement social et médico-social  
Moufida Bouzazi, Assistante de direction, DG, DPO  
Sadia Lotfi, Responsable administrative et financière  
Géraldine Cardona et Jean-Marc Maudet, Chargés de projet Tiers lieu alimentaire et durable  
Imen Ben Mustapha, Travailleur socio-juridique, Unité asile  
Emmanuelle Cormenier, Assistante de direction, secteur accès à l'emploi  
Julie Crinquand, Educatrice spécialisée, Placement à domicile  
Laeticia Coutela, Conseillère en économie sociale et familiale, Un chez soi d'abord

## Optimisation des coûts et recours stratégique contre l'Etat pour anticiper un avenir contraint

Depuis quelques années la Fondation est entrée dans une nouvelle ère : celle des financements publics en baisse, de la reprise des excédents pourtant nécessaires pour gérer l'imprévu, des versements de plus en plus tardifs qui affectent notre trésorerie, d'obligations réglementaires sans moyens supplémentaire (RGPD, ...), de la prime Ségur non intégralement compensée.

Ce contexte nous a engagés à la prudence suivant le vieil adage « gérer c'est prévoir ».

C'est ainsi que les équipes de direction ont engagé des études de coût pour optimiser nos dépenses.

### Mais quelles économies sont possibles sans dégrader la qualité de l'accompagnement social ?

La prime salariale dite du Ségur pour tous généralisée en octobre 2024 et non compensée au Secteur Accès à l'Emploi, nous a contraints à ne pas remplacer plusieurs postes dont un cadre à Cap entreprise. Le Secteur a également repensé la localisation de ses équipes en les regroupant dans un site unique à Nice. Des économies importantes seront réalisées en plus de favoriser le travail des équipes, réunies en plateforme.

Démarche inédite, nous avons fait le choix en février 2025 d'engager un recours contre l'Etat pour obtenir la compensation de la prime salariale dite « Ségur pour tous » due à 147 salariés du Secteur Accès à l'Emploi et du Siège Social. Près de 500 000 € sont concernés et la Fondation doit toujours 4,5 mois au titre de 2024 à ces salariés. Le recours est toujours en cours d'instruction.

Au Secteur Accompagnement Social et Médico-Social, la situation est très contrastée.

Là encore des opportunités de réorganisation ont permis la mobilité d'un poste de coordinateur et recentralisation des équipes sur un site unique à Nice Ouest. Les locaux de Cannes et de Nice ont été quittés avec un impact sur les publics accompagnés dorénavant moins nombreux.

Au Secteur Enfance-Jeunesse-Familles, le développement de deux nouveaux établissements fin 2025 a permis de revoir son fonctionnement.

Là encore ce sont les postes de cadres en partance qui ne sont pas remplacés et cela n'est pas sans incidence sur le fonctionnement.

Au Siège Social, plusieurs départs n'ont pas été remplacés (un comptable et la responsable communication/levée de fonds) et entraînent une redistribution des tâches à moyen constant.

Pour 2026, nous continuons d'être vigilants sur les seuils : charge de travail, qualité de l'accompagnement et cherchons également à diversifier nos sources de financement y compris privés.

Nous souhaitons également développer le recours à terme du bénévolat/volontariat pour soutenir l'activité.

Malgré les risques qui composent notre actualité, continuons de refuser la fatalité de l'exclusion.

# NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES



# NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES



## Stratégie gagnante pour booster l'accès à l'emploi des allocataires du RSA et la cohésion inter-équipes

En 2025, le Secteur Accès à l'Emploi a été très actif pour ouvrir de nouvelles opportunités de rencontre entre entreprises et allocataires du RSA, faciliter la reprise d'emploi et renforcer les connexions au sein de ses équipes.

L'année a bien commencé avec le Département qui dans le cadre de son programme d'insertion a reconduit pour 3 ans nos actions d'accompagnement à la reprise d'emploi des allocataires du RSA (Cap Entreprise, Flash Emploi...). Il nous a également confié de nouvelles missions à l'échelle du département en faveur des Séniors et l'Appui Intensif Emploi rebaptisé Propul's Emploi. Une belle marque de confiance qui s'inscrit dans plusieurs décennies de collaboration fructueuse. La Fondation dispose d'un réseau d'entreprises étoffé. Elle est expérimentée dans les méthodes de médiation active mettant en relation directe entreprises et demandeurs d'emploi avec des pédagogies basées sur la mise en situation, la proposition d'offres d'emploi dès le premier rendez-vous, l'accompagnement renforcé sur le poste de travail...

Afin de favoriser également les rencontres directes entre employeurs et demandeurs d'emploi, le Secteur a organisé un Village Emploi le 10 juin 2025 dans la continuité des éditions réussies de 2024, qui alternent mises en relation avec des employeurs et approches ludiques : découvertes virtuelles des métiers, job dating, jeux brise-glaces, entretiens sans CV...

Les résultats positifs et la satisfaction des participants qu'ils soient candidats ou employeurs en font désormais un rendez-vous incontournable. Prenez date pour 2026 !



# NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES

Enfin, le 13 novembre, le secteur a souhaité également réunir ses équipes constituées de 149 salariés, répartis sur 10 sites entre Grasse et Nice et regroupés dans 3 domaines d'activités stratégiques :

**Relation Entreprises** : faciliter le lien et l'intégration directe en milieu professionnel. Equipes de Cap Entreprise, Plateforme Emploi, Équipe Mobile Emploi, Objectif Emploi Travailleur Handicapé.

**Accompagnement Vers l'Emploi** : offrir un soutien individualisé pour la préparation et la recherche d'emploi. Equipes de Flash Emploi, ESPO, Propul's Emploi, Dynamique Emploi Seniors, Établissement et Service de Pré-Orientation (ESPO).

**Inclusion par l'Activité Economique** : utiliser l'activité économique comme levier d'insertion professionnelle et sociale. Equipes de la Ressourcerie, Entreprise d'Insertion, Éco Énergie, Plateforme Mobilité (Épicerie, AAVA, Chantier d'insertion, Auto-école Sociale).

**Il s'agissait de reconnaître les forces communes, renforcer l'identité.**

La variété des dispositifs et actions portées par ce secteur et son éclatement géographique nécessitent de rappeler la plus-value collective autour de l'accès à l'emploi pour tous, pour accroître le sentiment d'appartenance autour de cette belle mission.



## Capitalisation des savoirs et synergies Européennes : l'avenir du travail pair

La Fondation de Nice a toujours placé le développement du pouvoir d'agir au cœur de son action en faveur des publics en situation de précarité.

C'est ainsi qu'elle développe depuis 2019 le travail pair dans ses équipes, alors même que cette pratique est plus répandue dans le champ de la psychiatrie que celui du social.

Le travailleur pair, expert du vécu, partage son savoir expérientiel lié à l'errance, les troubles psychiques, les addictions, le parcours d'asile, l'accès à l'emploi...

Il donne espoir en divulguant son parcours de rétablissement. Il complète utilement l'accompagnement social et médico-social des travailleurs sociaux. Il permet de créer un espace de rencontre hors normes, susceptible de faciliter la recherche de solutions originales afin de débloquer des situations complexes.

Il nous est apparu utile de capitaliser notre expérience acquise sur le sujet depuis 2019, nous avons donc contacté la Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale (HETIS) de Nice et son Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire en Intervention Sociale (Lariis) pour lui confier cette mission.

C'est ainsi qu'en 2025 Hetis a rencontré nos 9 salariés travailleurs pairs (asile/insertion, hébergement, emploi, ACT), les équipes, les personnes accompagnées pour synthétiser dans un livrable, les apports en répondant à 3 questions :

Qui est le travailleur pair ?

Comment intégrer un travailleur pair dans une équipe ?

Quelle formation et quelle évolution de carrière pour le travailleur pair ?

Forts de ces acquis, nous avons déposé notre candidature avec l'HETIS à un programme Européen sur le sujet et nous avons été retenus !

Sur une période de 18 mois, il s'agit, par la réalisation de visites d'étude dans chacun des pays représentés par les associations participantes (France, Belgique, Pays-Bas) de partager l'expérience, de croiser les pratiques autour du travail pair afin de s'enrichir, de s'inspirer et, à terme, de définir un programme de formation inter-européen structurant à destination des travailleurs pairs, facilitant leur intégration au sein des équipes éducatives et sociales.

# NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES

Après avoir accueilli les deux délégations belge et néerlandaise à Nice en novembre avec l'HETIS, ce fut à notre tour de partir à la rencontre de nos homologues à Bruxelles (association Dune : réduction des risques des usagers de drogue précaires) et à Amsterdam (association Nidos qui accompagne un public MNA) en décembre 2025 et janvier 2026. Des délégations de travailleurs sociaux et de travailleurs pairs issus de plusieurs services ont ainsi vécu ces enrichissantes immersions, à raison de deux séquences de deux jours. Il en est ressorti des pratiques diversifiées, des cultures du travail social différentes ainsi que des idées inspirantes.

Hetis est désormais chargée d'ordonner la matière dense recueillie afin de coconstruire les contours d'un programme de formation inter-européen pour les travailleurs pairs.

Les contacts sont pris, le réseau s'enrichit. L'HETIS se dit par ailleurs intéressée pour animer un groupe de parole régulier et en ligne réunissant l'ensemble des travailleurs pairs des trois pays.

L'occasion de rappeler que le Livre Blanc du travail social, publié en décembre 2023, cite le savoir expérientiel comme composante essentielle de l'intervention sociale, et que le terme « pair-aidant » a fait son entrée dans le Larousse en 2026.

Ce programme européen vient donc à point nommé, comme un laboratoire d'innovation sociale permettant aux travailleurs pairs et aux travailleurs sociaux de partager leurs savoir-faire afin de renforcer leurs apports respectifs au bénéfice de leurs actions quotidiennes auprès des publics accompagnés.



**LARIIS**  
Laboratoire de recherche  
interdisciplinaire en intervention sociale

**HÉTIS**  
Haute école du travail  
et de l'intervention sociale

**NIDOS**  
jeugdbescherming voor vluchtelingen



## Un refuge, une histoire : à la Halte de Nuit Bruno Dubouloz, 20 ans d'accueil inconditionnel

Le 22 avril 2025, nous nous sommes réunis pour célébrer le 20ème anniversaire de l'ouverture de la Halte Nuit Bruno Dubouloz. Cette journée a été un moment de fête pour nos 49 résidents, 28 hommes et 21 femmes, accueillis tous les jours de l'année de manière inconditionnelle, quelle que soit leur condition.

Depuis 2004, la Halte de Nuit ouvre ses portes pour proposer un accueil digne, une écoute bienveillante, ainsi qu'un lieu sécurisé et sécurisant pour toutes les personnes, hommes et femmes, en situation de vulnérabilité et de grande précarité. Elle représente aussi un lieu de retrouvailles où les personnes peuvent tisser des liens.

Cette célébration a également été l'occasion de rendre hommage à l'œuvre de Monsieur Bruno Dubouloz, l'un de nos pères fondateurs, et Directeur général de la Fondation de 1965 à 2002. Accompagnée par nos partenaires historiques, tels que le CCAS, la Ville de Nice, Marie-Dominique Saillet, Présidente de la Fondation, a dévoilé une plaque commémorative en son honneur.

Ce jour là, nous avons surtout fêté la solidarité car n'importe qui peut se retrouver dans une situation d'errance et de précarité d'un jour à l'autre. C'est ce que Melissa Waucquier, artiste photographe, a voulu représenter avec sa fresque.

Melissa, qui avait déjà collaboré par le passé avec la Fondation, a trouvé dans la technique du collage une manière de montrer les visages derrière l'activité quotidienne de la Halte de Nuit, ainsi que les portraits de résidents et de partenaires présents ce jour-là. Ce projet collaboratif a nécessité un travail réalisé en amont avec les résidents : des rencontres régulières ont permis de créer un lien avec ces derniers, et surtout, d'avoir leur confiance et leur accord pour participer à cet événement de grande envergure.

Nous remercions les salariés et les résidents de la Halte de Nuit pour leur engagement et leur dévouement dans l'organisation de cette manifestation. Un grand merci également à nos partenaires pour leur généreuse contribution au repas partagé.

En 2026 nous souhaitons expérimenter un accompagnement à destination des personnes âgées précaires et sans solution de sortie de rue à ce jour, dans des Ehpad et pension de famille, pour continuer à briser l'isolement des plus fragiles et leur donner un cadre de vie digne.



# NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES

En 2025 :

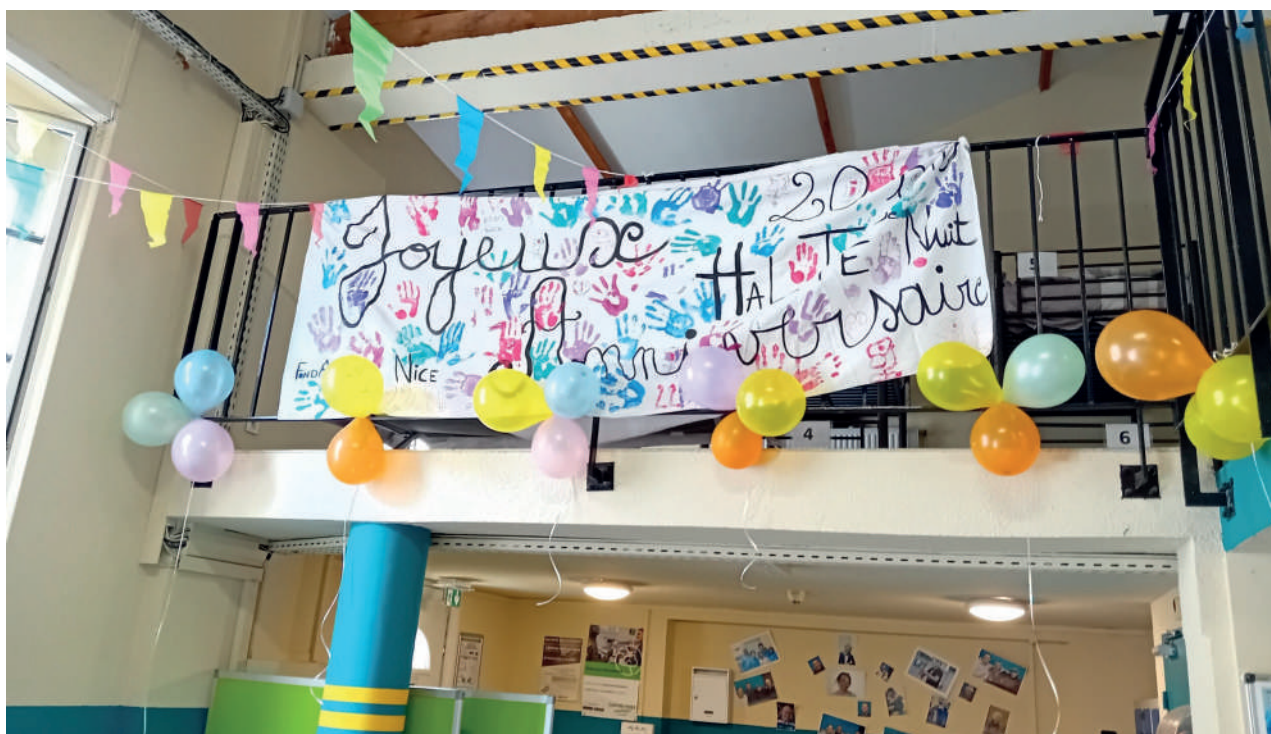
340 personnes accueillies dont 190 hommes et 150 femmes

18 234 nuitées pour l'année,

dont 10 925 nuitées hommes

et 7 318 nuitées femmes

soit 102% d'occupation



Rappel : l'article L. 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles (CASF) prévoit que « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ».



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



VILLE DE NICE

## Expérimentation du mandatement numérique pour l'activation des prestations sociales

Depuis 8 ans, la Fondation de Nice s'investit dans la lutte contre les inégalités créées par la fracture numérique qui affecte l'accès aux droits des personnes précaires.

Aux côtés de l'Université Côte d'Azur, elle a participé au livre blanc paru en 2019, préconisant 10 mesures pour favoriser une éthique numérique inclusive face à la dématérialisation des services publics.

En 2024, elle poursuit son partenariat avec les enseignants-chercheurs de l'Université Côte d'Azur dans une nouvelle étude-action afin d'expérimenter le mandatement numérique réalisé par les travailleurs sociaux, pour demander et actualiser pour le compte d'une personne en situation de précarité un droit social. Il s'agit d'en relever les avantages et inconvénients au travers d'une étude sociologique et en mesurer l'efficacité.

L'objet de ce mandatement numérique est bien de lutter contre le non-recours qui aggrave la pauvreté des personnes isolées et démunies face au digital et faciliter l'accès aux droits.

Orientée par la CAF, La Fondation s'est ainsi engagée dans la démarche Aidants Connect. Jusqu'à présent, l'accès « tuteur » utilisé par les travailleurs sociaux, déposait l'utilisateur de ses accès de connexion. Il s'agit ici de se connecter en tant que mandataire sur tous les sites accessibles par France Connect et d'agir au nom de l'utilisateur sans avoir besoin de ses mots de passe.

La première démarche a été la demande d'habilitation et la formation en février 2025 de 12 aidants, travailleurs sociaux et conseillers en insertion professionnelle des 3 secteurs d'activité de la Fondation avec comme objectif pédagogique :

Sensibiliser à la fracture numérique,

Connaître le contexte et les enjeux de l'inclusion numérique et le cadre réglementaire de la fonction d'aidant ,

Apprendre à créer un mandat pour pouvoir agir à la place de l'utilisateur dans un cadre juridique légal.

Les Aidants-Connect « Fondation » ont ensuite procédé à des mandats qui ont permis aux étudiants et chercheurs d'effectuer entre mai et septembre des entretiens à partir des vignettes de cas réalisés.

# NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES

Un colloque organisé par l'Université en octobre associant tous nos partenaires a permis de dresser un premier bilan d'étape.

L'usage d'Aidant Connect reste limité. Il est utile car il sécurise la connexion mais est insuffisant car il ne permet pas de solutionner le blocage administratif. C'est sans doute la raison pour laquelle il est peu ou pas déployé dans le secteur social.

Parallèlement à ce premier constat, la CAF a entendu les attentes formulées dans le livre blanc et propose, depuis le printemps, une possibilité, pour les cas complexes, de contacter directement, via une ligne dédiée, un interlocuteur. C'est une véritable avancée. Des webinaires sur des thématiques spécifiques sont également régulièrement proposés aux professionnels.

Les travaux se poursuivent en 2026-2027 sur les responsabilités juridiques du mandatement en matière de prestations sociales et la création d'indicateurs d'évaluation.

La plateforme Administration+\* pourrait être expérimentée ainsi que la mise en perspective comparée avec d'autres formes de mandatement numérique.

\* Service de messagerie publique qui met en relation les professionnels (aidants et opérateurs) des services publics pour résoudre les blocages administratifs urgents et/ou complexes des citoyens.



**Aidants  
Connect**



 UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR

## Modernisation et dématérialisation : une transformation de fond à accompagner

Comment adapter les usages sans déshumaniser la relation professionnelle ?

Depuis 2023, c'est à cet enjeu que doit faire face le siège social qui avait pris du retard dans la nécessaire digitalisation de ses process.

Il fonctionnait encore beaucoup sur les échanges directs, le relationnel, le papier au risque de voir son fonctionnement s'emboliser, les erreurs se multiplier. Il a donc fallu sauter le pas de la numérisation et de la responsabilisation accrue des services et des salariés.

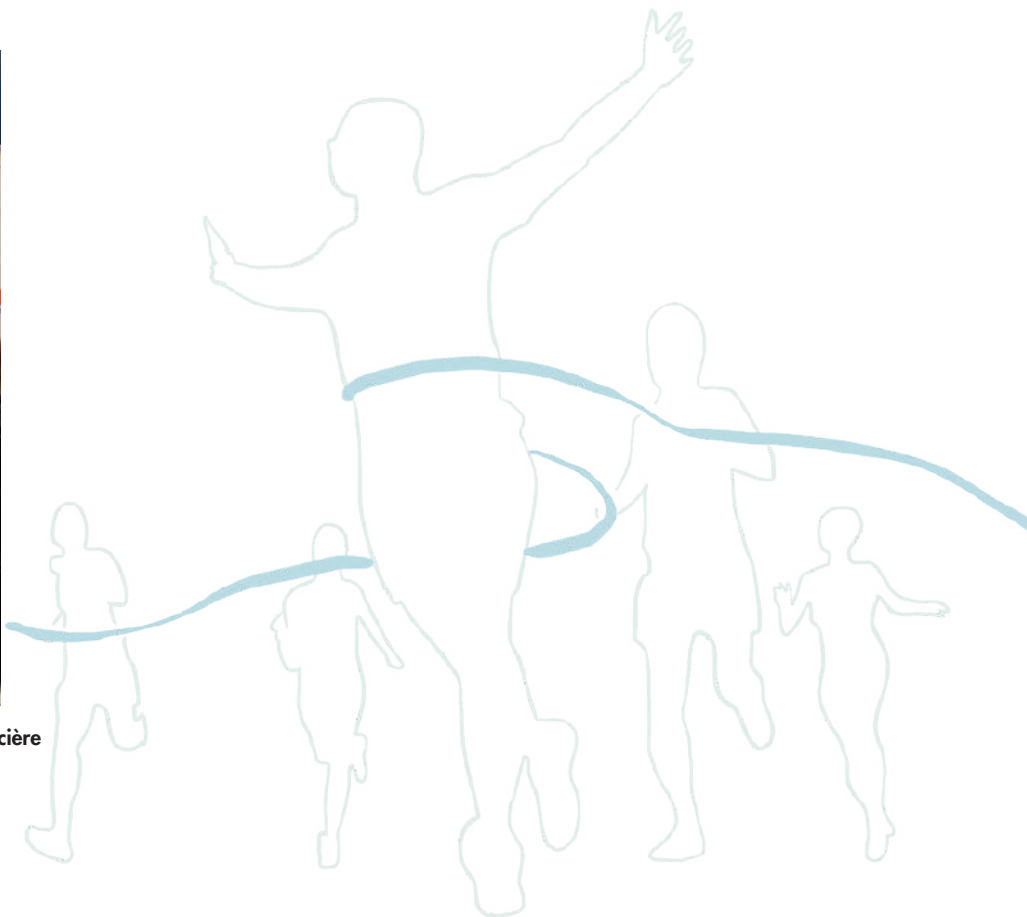
Nous avons dû automatiser nos données pour les sécuriser au vu de notre taille (33 services, 479 salariés, 32 millions de budget) avec un développement continu.

Ce fut d'abord le Système d'Informations RH avec NOVRH qui est venu transformer les pratiques et dont les fonctionnalités ne sont pas encore toutes développées. Finies les fiches de congés et les fiches de paye papier, chacun fait ses demandes via un logiciel unique.

En 2025, c'est Zeendoc qui a révolutionné le fonctionnement des services avec la dématérialisation du circuit de la facture. La Direction administrative et financière a accompagné progressivement le déploiement auprès de chaque secteur pour la gestion des relations fournisseurs et le remboursement des notes de frais.



Équipe Direction Administrative et Financière



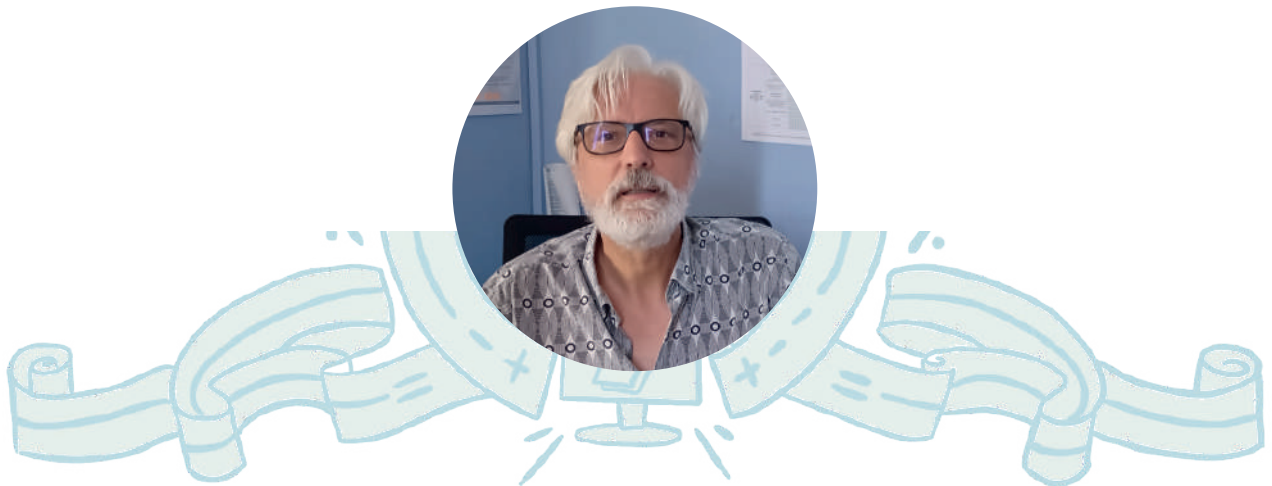
# NOUVEAUX PROJETS ET RÉUSSITES

Le passage d'un système de facturation papier à un système numérique avec des factures électroniques sera rendu obligatoire pour les grandes entreprises à partir du 1er septembre 2026.

Sécurisation des process, diminution du risque de pertes de document, de doublon, partage de l'information en temps réel, conformité règlementaire... les gains de temps et d'efficacité sont réels mais demandent un accompagnement personnalisé sur la durée.

Avec plus de 5200 factures traitées par an, Zeendoc permet en fin d'année de clôturer les comptes plus vite car les dossiers sont déjà archivés et complets.

Demain sera tout numérique. La Fondation doit s'inscrire dans ce mouvement sociétal d'ampleur avec l'ambition que l'information demeure accessible, l'explication à portée de main. Et c'est sur cet aspect-là que le siège social a la volonté de continuer à rester disponible et pédagogique.



**ZEENDOC**  
VOTRE AVENIR EST DIGITAL




## Les perspectives 2026 :

Prendre soin des équipes qui sont en première ligne : reconnaître davantage les compétences, valoriser les réussites, restaurer une stratégie RH qui place l'humain au centre.



S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre empreinte carbone.



An illustration in shades of blue and white. Three stylized human figures are shown from the side, walking along a thick, wavy path that curves across the page. Each figure is carrying a large, light-blue puzzle piece. The first figure on the left is holding a piece, the middle figure is holding a piece high above their head, and the third figure on the right is also holding a piece. The background features faint, wavy lines that suggest a landscape or a journey.

Recomposer, réorganiser, stabiliser les fonctions supports du siège social avec le départ successif à la retraite du DAF, du Responsable Informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.

Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions sociales auprès des plus précaires, et en mesurer les impacts (coûts évités...) : extension du Un Chez Soi jeunes, accompagnement dans les Ehpad de personnes âgées marginalisée, sortant de la Halte de Nuit....

En 2025, les produits d'exploitation sont en augmentation  
**+ 2,90%** pour un montant de plus de **32,8 M€**.

Les concours publics alloués au financement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) s'élèvent à **19,3 M€ (+ 6%)** et constituent 60 % des financements.

La Fondation enregistre une augmentation de **13 %** des financements du Département des Alpes Maritimes liée : à l'ouverture en octobre 2025 du nouveau dispositif d'accueil en logements diffus de mineures seules, enceintes et/ou avec enfants (66 places) ; à la reprise des déficits 2023 des établissements inclus dans le périmètre du CPOM ; et au paiement pour l'année du Ségur pour tous.

Les financements Etat (DDETS et ARS) sont globalement maintenus à leur niveau de 2024.

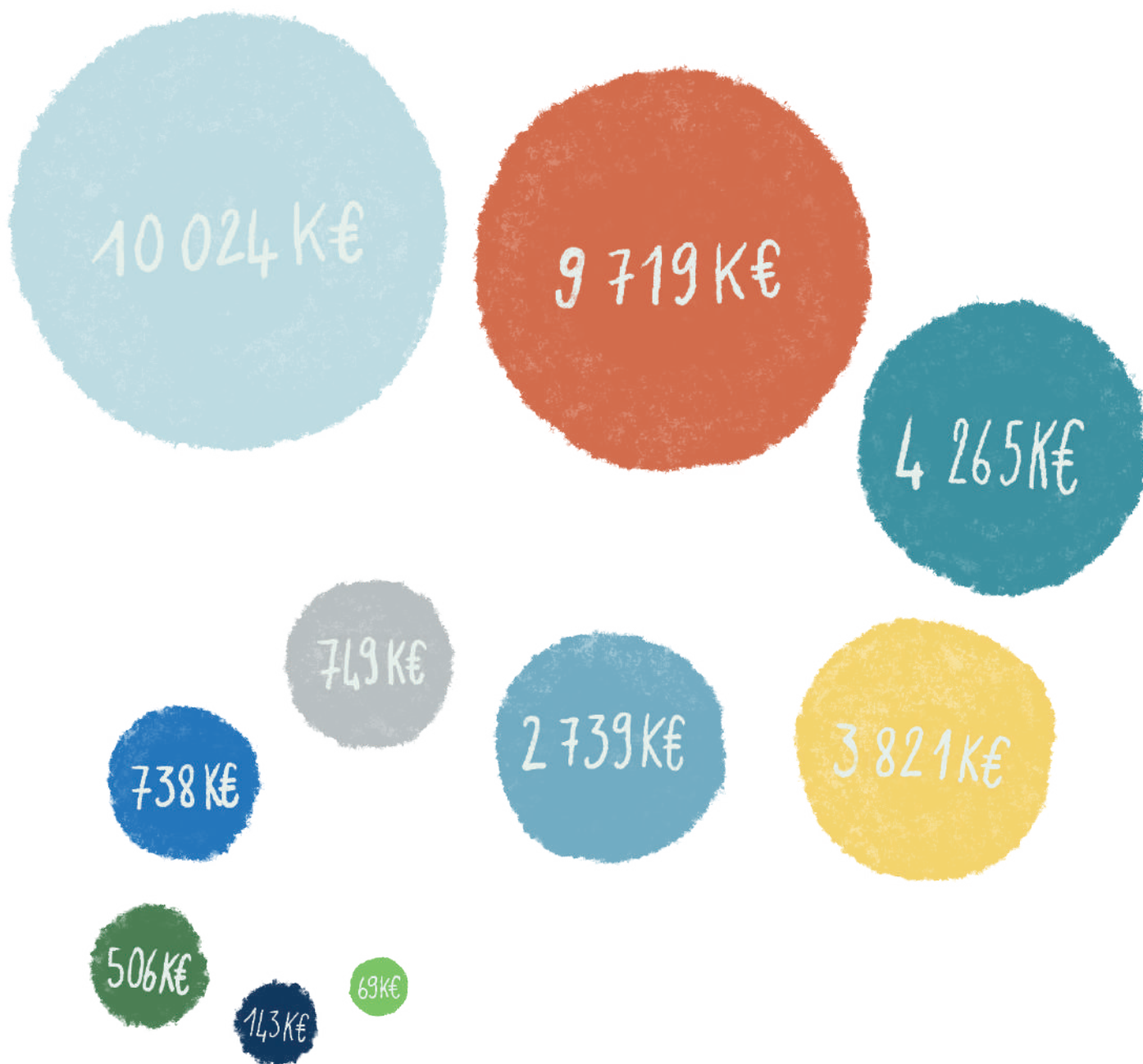
Les subventions représentent **38 %** des financements, pour un montant de **12,2 M€** légèrement en diminution par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse s'explique principalement par une réduction de tous les co-financements FSE (Fonds Social Européen), et une diminution des contributions de l'Etat en lien avec la clôture du dispositif d'accès à l'emploi des personnes déplacées d'Ukraine, et le désengagement financier sur les actions de prévention des expulsions locatives intervenu en cours d'année.

Les prestations et ventes à hauteur de **505 K€** sont cette année en augmentation (+3,5%).

# ÉTATS FINANCIERS

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS 2025



- Département des Alpes Maritimes (ASE)
- Etat Cohésion Sociale
- Etat Agence Régionale de Santé
- Département des Alpes Maritimes (Insertion)
- Fond Social Européen
- Participations dont CAF
- Métropole Côte d'Azur
- Ventes et Prestations
- Ville de Nice
- Divers

Le conseil d'administration débat et décide des orientations de la Fondation.

Il est garant du respect de ses valeurs et de son développement cohérent.

Il dispose du pouvoir hiérarchique qui correspond à sa responsabilité générale.

Il adopte les budgets prévisionnels, approuve les comptes consolidés et les plans pluriannuels d'investissements.

Des administratrices et administrateurs ou des conseillers techniques assurent une délégation auprès de chaque secteur et du siège, dans le but de faciliter l'écoute et la relation, de promouvoir et d'expliquer le projet de la Fondation.

Le conseil d'administration est composé de membres de droit, de membres fondateurs et de membres cooptés.

Il s'est également adjoint des conseillers techniques fortement impliqués dans la vie et le fonctionnement de la Fondation.

## Les membres de droit

Représentant du ministre  
de l'Intérieur

Représentant du ministre de l'Éducation  
nationale, de la Jeunesse et des Sports

Représentant du ministre de la  
Solidarité et de la Santé

## Membres fondateurs et membres cooptés



**Marie-Dominique Saillet**  
Présidente



**Bernard Delage**  
Vice Président  
Délégué au secteur Accompagnement  
Social et Médico-Social



**Yves Courmes**  
Trésorier  
Administrateur Délégué  
aux Affaires comptables et financières



**Eric Chaudron**  
Secrétaire  
Délégué au secteur Accompagnement  
Social et Médico-Social

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Brigitte Bracco**  
Déléguée au secteur  
Accompagnement Social et Médico-Social



**Rolland Baldelli**  
Administrateur  
Délégué au secteur  
Enfance-Jeunesse-Familles



**Gérard Chatelier**  
Délégué au secteur  
Enfance-Jeunesse-Familles



**Pauline Gadd**  
Déléguée au secteur  
Accès à l'Emploi

## Conseillers techniques



**Nathalie Guerini**  
Conseillère technique  
Déléguée au secteur  
Accompagnement  
Social et Médico-Social



**Serge Dubost**  
Délégué au secteur  
Accès à l'Emploi



**Alain Bénédeti**  
Délégué au secteur  
Accès à l'Emploi

## Administrateur honoraire



**Jean Quentric**

## Notre projet fondateur

- Refuser la fatalité de l'exclusion
- Apporter un soutien et une écoute, protéger, favoriser l'autonomie

## Nos valeurs

- Reconnaître la dignité incontestable de tout être humain
- Respecter les droits et reconnaître les capacités de la personne vulnérable
- Favoriser l'expression de la solidarité
- Lutter contre les discriminations

## Notre vision

- Changer les représentations négatives sur la pauvreté
- Expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes
- Mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie

## Notre ambition

- Développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées afin de les rendre plus épanouies et autonomes

## Notre territoire d'actions

- Département des Alpes-Maritimes

# Les orientations stratégiques de la Fondation

## Le développement du pouvoir d'agir (DPA)

### Objectifs visés :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en l'axant sur la prise de décisions en intelligence collective.
- Favoriser des comportements et des achats plus éco-responsables.



## L'innovation sociale

### Objectifs visés :

- Poursuivre et intensifier des approches recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et les actions à mener afin de mieux répondre aux besoins des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation et l'initiative et en évaluer les effets.





### Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice  
Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)

### Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice  
Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.